

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 5 février 2018 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Robert Chartier, conseiller n° 1  
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Cedric Briggs, conseiller n° 6  
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

-----  
**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2018**
- 5. CORRESPONDANCE**
- 6. URBANISME**
  - 6.1. CPTAQ - Sablière-gravière - 91, chemin Bolton Pass - Renouvellement
  - 6.2. Mont-Foster - Suivi
  - 6.3. Urbaniste-conseil - Hélène Doyon - Mandat
- 7. ADMINISTRATION**
  - 7.1. Approbation des comptes et transferts
  - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
  - 7.3. Règlement numéro 341-2018 établissant la taxation et des tarifications pour l'année 2018 - Présentation d'un projet et avis de motion
  - 7.4. Règlement numéro 342-2018 établissant un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux - Présentation d'un projet et avis de motion
  - 7.5. Directeur général - Formations
  - 7.6. Classement des documents - Madelyn Marcoux - Contrat
  - 7.7. Infotech - Contrat
- 8. VOIRIE**
  - 8.1. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Demande de paiement
- 9. ENVIRONNEMENT**
  - 9.1. Matières résiduelles - Collecte - Prolongation de contrat
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1. Sûreté du Québec
  - 10.2. SPA des Cantons
- 11. LOISIRS ET CULTURE**
  - 11.1. Chemin Bolton Pass - Élargissement de l'accotement à 1,3 m
  - 11.2. Carrefour action municipale et famille - Autorisation
- 12. VARIA**
  - 12.1. Québécois d'expression anglaise - Échange communautaire en ligne - Invitation
- 13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h30.

Monsieur le maire s'adresse aux personnes présentes. Il informe les personnes présentes que monsieur Arthur Mizener, maire de 1971 à 1975, est décédé le 24 janvier dernier.

---

## n°013-0218 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en gardant le varia ouvert et en enlevant les points suivants :

6.1. CPTAQ - Sablière-gravière - 91, chemin Bolton Pass -  
Renouvellement

9.1 Matières résiduelles - Collecte - Prolongation de contrat

Adoptée à l'unanimité

---

## 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

---

## n°014-0218 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

---

## 5. CORRESPONDANCE

5.1 Une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant la présence d'un bâtiment identifié comme « cabin in the woods » sur une partie du lot 5 192 565 du cadastre du Québec situé sur le chemin Glen. La Commission refuse de faire droit à la demande.

---

## 6. URBANISME

6.1 CPTAQ - DEMANDE D'AUTORISATION -  
RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION  
D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QU'AGRICOLES -  
EXPLOITATION D'UNE SABLIERE - LOT 5 193 250

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

---

## 6.2 MONT FOSTER - SUIVI

Monsieur le maire fait un suivi du dossier du Mont Foster.

n°015-0218

## 6.3 URBANISTE CONSEIL - HÉLÈNE DOYON - MANDAT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

- de mandater madame Hélène Doyon, urbaniste-conseil, pour de l'assistance professionnelle en urbanisme au taux horaire de 125 \$ de l'heure;
- de financer cette dépense estimée à moins de 5000 \$ plus taxes à même le fonds général de la Municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité

---

## 7. ADMINISTRATION

n°016-0218

### 7.1 APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

<b>Solde à la banque au 31 décembre 2017</b>	<b>139 218,38 \$</b>
<b>Balance de fermeture au 31 janvier 2018</b>	<b>167 810,76 \$</b>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques du 5 janvier 2018 au montant de 150 320,38 \$, et d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

---

### 7.2. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées.

n°017-0218

### 7.3 RÈGLEMENT NUMÉRO 341-2018 ÉTABLISSANT LA TAXATION ET DES TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2018 -PRÉSENTATION DU PROJET ET AVIS DE MOTION

Monsieur Jacques Drolet présente le projet de Règlement numéro 341-2018 établissant la taxation et des tarifications pour l'année 2018.

Avis de motion est donné par Jacques Drolet, maire, à l'effet qu'à l'occasion d'une prochaine assemblée du conseil sera présenté pour adoption le règlement numéro 341-2018 établissant la taxation et des tarifications pour l'année 2018.

Des copies de ce projet ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

n°018-0218

---

#### **7.4 RÈGLEMENT NUMÉRO 342-2018 ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX - PRÉSENTATION DU PROJET ET AVIS DE MOTION**

Monsieur Jacques Drolet présente le projet de règlement numéro 342-2018 établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

*Par ce projet de Règlement numéro 342-2018, un Code d'éthique et de déontologie sera adopté. Le projet se résume comme suit :*

- Il énonce les principales valeurs de la municipalité :
  - 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
  - 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
  - 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
  - 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
  - 5° la loyauté envers la municipalité;
  - 6° la recherche de l'équité.
- Il énonce les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
- De plus, il détermine les mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;
- Il remplacera le Code de déontologie actuellement en vigueur;

Le projet de règlement numéro 342-2018 établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible pour consultation aux bureaux de la municipalité s entre 8h30 et midi et entre 13h00 et 16h30 du lundi au vendredi.

Des copies de ce projet ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

Avis de motion est donné par Jacques Drolet, maire, à l'effet que le Règlement numéro 342-2018 établissant un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 12 mars 2018 à 19h30.

n°019-0218

---

#### **7.5 DIRECTEUR GÉNÉRAL - FORMATION**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Loren Allen, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu :

- d'autoriser le directeur général à participer aux formations suivantes :

- o Rédiger efficacement un règlement municipal
- o Projet de loi no 122 : Aspects juridiques, pratiques et stratégiques des nouveaux outils contractuels municipaux;

- de financer ces dépenses de 455 \$ par formation plus taxes et les frais de déplacement à même le fonds général de la Municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité

---

n°020-0218

#### **7.6 CLASSEMENT DES DOCUMENTS - MADELYN MARCOUX - CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Robert Chartier et résolu :

- d'octroyer un contrat à madame Madelyn Marcoux pour le classement des documents au tarif horaire de 35 \$ de l'heure à raison de 8 heures par mois ;
- de financer cette dépense estimée à 1500 \$ pour l'année à même le fonds général de la Municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité

---

n°021-0218

#### **7.7 INFOTECH - CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu :

- d'accepter la proposition d'Infotech pour le remplacement du contrat de service actuellement en vigueur par un contrat d'une durée de 3 ans, incluant l'option du service de vérification des sauvegardes pour la première année ;
- de financer cette dépense de 5620 \$ par année (plus l'option sauvegarde de 625 \$) \$à même le fonds général de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

---

### **8 VOIRIE**

n°022-0218

#### **8.1 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - DEMANDE DE PAIEMENT**

Attendu que les travaux effectués sur les chemins Fuller, Island et Wellington sont admissibles à des subventions.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Loren Allen, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

- que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

---

## 9 ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

---

## 10 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 10.1 SÛRETÉ DU QUÉBEC

Monsieur le maire donne de l'information sur les coûts de la SQ.

---

n°023-0218

### 10.2 SPA DES CANTONS

Les membres du conseil désirent obtenir des réponses à leurs questions concernant la comptabilisation de la facturation à l'appel et le mode d'euthanasie.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'accepter la proposition de la SPA des Cantons pour des services à prix unitaire.

Le maire appelle le vote.

Ont voté en faveur : Les conseillers Robert Chartier, Denis Vaillancourt et Gilles Asselin.

Ont voté contre : les conseillers Jean–Pierre Pouliot, Loren Allen et Cedric Briggs.

EN FAVEUR : 3

CONTRE : 3

Rejetée sur division

Le projet est remis à une prochaine date.

---

## 11 LOISIRS ET CULTURE

n°024-0218

### 11.1 CHEMIN BOLTON PASS - ÉLARGISSEMENT DE L'ACCOTEMENT À 1,3 M

Attendu que la municipalité a budgété une contribution municipale de 8360 \$ pour l'élargissement du chemin Bolton Pass, soit 20 % du coût municipal de 36 800 \$;

Attendu que la MRC souhaite savoir si la Municipalité souhaite aller de l'avant dans le projet d'élargissement du chemin Bolton Pass malgré une subvention réduite de 80 % à 36 % ce qui augmenterait la part de la municipalité à 23 500 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu :

- d'informer la MRC Brome-Missisquoi que la Municipalité de Bolton-Ouest ne désire pas poursuivre ce projet si sa contribution excède 8360 \$;
- de demander au directeur général de valider la faisabilité du projet dans ce cadre financier.

Adoptée à l'unanimité

n°025-0218

---

## **11.2 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE - AUTORISATION**

Monsieur Jean-Pierre Pouliot explique le projet.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu :

- d'autoriser le conseiller Jean-Pierre Pouliot à participer à l'activité du Carrefour action municipale et famille qui aura lieu à Varennes le 14 février prochain;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de repas relié (s'il y a lieu) de cette activité gratuite à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) conformément aux règles en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

---

## **12. VARIA**

### **12.1 QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE - ÉCHANGE COMMUNAUTAIRE EN LIGNE - INVITATION**

Monsieur le maire transmet une invitation aux conseillers anglophones à participer à un échange communautaire en ligne à l'invitation de la ministre responsable.

Adoptée à l'unanimité

---

## **13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

---

n°026-0218 **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 21h15.

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

---

Jacques Drolet  
Maire

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL AURA LIEU LE LUNDI 12 MARS 2018 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.



